

# 120 MN CHRONO POUR INTÉGRER SES OBLIGATIONS DE LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT

Maîtriser les obligations applicables aux professionnels.

FORMATIONS COURTES

INITIATION

Ref. : 7190960

Durée :  
0,29 jour - 2 heures

Tarif :  
Salarié - Entreprise : 190 €  
HT

## OBJECTIFS

- Cerner le cadre juridique de la lutte contre le blanchiment.
- Identifier les obligations des professionnels.
- Établir une déclaration de soupçon.

## POUR QUI ?

- Toute personne en charge de l'exécution des procédures de lutte contre le blanchiment.

## COMPÉTENCES ACQUISES

À l'issue de la formation, vous aurez acquis les bons réflexes pour limiter les risques de mise en cause de votre entreprise.

## PROGRAMME

120 mn chrono pour intégrer ses obligations de lutte contre le blanchiment

### **60 minutes pour examiner le cadre juridique du dispositif belge de lutte contre le blanchiment**

*Autodiagnostic : son niveau de connaissance des techniques de blanchiment.*

- Cerner la notion de blanchiment et l'incidence de la reconnaissance de la fraude fiscale comme infraction primaire de blanchiment.
- Maîtriser les mécanismes et les différentes typologies de blanchiment.
- Connaître le rôle et les missions de la CTIF
- Analyser les obligations de vigilance des professionnels assujettis.

### **30 minutes de travail personnel**

- Les participants s'exercent à déterminer les cas dans lesquels une déclaration de soupçon peut être établie.

*Exercice d'application : définition des obligations relatives à l'identification du client et établissement d'une déclaration de soupçon.*

### **30 minutes permettant un échange et des conseils pratiques sur la mise en place d'un dispositif de lutte contre le blanchiment**

- Identification des actions à mettre en œuvre pour connaître le client.
- Surveillance particulière de certaines opérations et conservation des pièces et documents.

## INTERVENANTS

François HERBECQ Avocat TETRA LAW